

Publié le 8 novembre 2012

Trophées des Epl : cinq lauréats pour 2012

Cinq récompenses ont été décernées, le 8 novembre à Montpellier, lors du 5e Congrès des Entreprises publiques locales 2012. La Somimon (34), la Semavo (95), la SIDR (974) et la Saemes (75) ont reçu chacune un Trophée et la Maison du Fromage (68) une mention spéciale du jury.



Pour cette nouvelle édition des Trophées, huit Epl étaient nominées parmi une vingtaine de candidats. Le jury du concours, présidé par Guy Geoffroy, député maire de Combs-la-Ville (77) et président des Ecomaires, a fait son choix sur la base de cinq critères : la présentation de l'action, la prise en compte du développement durable, l'innovation, la pertinence économique et la valeur ajoutée de l'Epl.

Le Palmarès 2012 des Trophées des Epl est le suivant :

Catégorie développement « Habitat et développement urbain » 2 lauréats ex aequo → **SIDR** (Société immobilière du département de La Réunion) La SIDR a été récompensée pour la construction d'une résidence innovante en centre ville de la commune du Port. La résidence Florès Malacca constitue la première pierre d'un important projet de réouverture de la ville vers son port. Elle participe à l'amélioration de l'image d'un quartier, dans une logique de développement durable et de mixité sociale. → **Semavo** (Société d'aménagement du Val d'Oise) La Semavo a été distinguée pour la rénovation réussie du centre commercial Arc-en-Ciel de Garges-lès-Gonesse, redevenu un lieu de vie incontournable qui participe au développement du centre ville. Le jury a tenu à récompenser le rôle déterminant de la Sem dans la conduite d'un dossier complexe où aucun opérateur privé ne se serait risqué.

Catégorie « Services au public » → **Saemes** (Sem d'exploitation du stationnement de la Ville de Paris) La Saemes a été primée pour la rénovation de ses parkings dans une dynamique éco-responsable, capable d'ouvrir une voie innovante aux autres structures gestionnaires de stationnement dans la capitale et en Ile-de-France. Le jury a aussi apprécié l'excellente présentation orale de la Sem. **Catégorie « Développement des territoires »** 2 Epl récompensées dans cette catégorie → **Somimon** (Société du Marché d'intérêt national de Montpellier) La Somimon a obtenu le Trophée dans cette catégorie pour l'approvisionnement local des Restaurants du Cœur mis en place sur le département de l'Hérault. Le jury a salué cette opération qui a su concilier humain, social et économie. Il a également retenu son aspect reproductible, d'autres Min projetant de se lancer dans des actions similaires. → **La Maison du Fromage - Vallée de Munster** Le jury a tenu à décerner une mention spéciale à cette Sem qui a réussi à rassembler l'ensemble des acteurs locaux pour redynamiser la Vallée de Munster sur le plan économique, touristique et environnemental.

> [En savoir plus](#) > [Présentation des 8 Epl nominées et composition du jury](#)

Contacts presse Fédération des Epl : Axel Greleau : 01 53 32 22 46 – 06 83 24 21 53 – a.greleau@lesepl.fr Marie-Anne Ramazzina : 01 53 32 22 14 – ma.ramazzina@lesepl.fr